

LA CONSTRUCTION DES PAYSAGES AGRICOLES PAR LES AGRICULTEURS ; UN ATOUT POUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ?

Jacques **BAUDRY**¹ et François **PAPY**²

Les espaces agricoles occupent une part importante du territoire (54% de la France métropolitaine) et, par conséquent, peuvent contribuer tant à la fragmentation des habitats qu'à la gestion de continuités écologiques de divers types. Notre présentation porte sur les façons dont les agricultures et les agriculteurs peuvent par leurs pratiques d'aménagement et de culture contribuer aux continuités écologiques, dans leur diversité. La diversité des paysages français construits par les activités agricoles en interaction constante avec le milieu physique est un point essentiel à considérer. Cette diversité est spatiale et temporelle et les différents types de paysages engendrent des continuités écologiques de natures différentes. Ces analyses conduisent à s'interroger sur la façon dont les agriculteurs peuvent, individuellement et collectivement, intégrer les continuités écologiques dans leurs activités et sur ce que cela implique comme changement dans leur métier.

La fabrication des paysages agricoles français

Si l'on considère les paysages français depuis la fin du XIX^{ème} siècle, on constate des changements importants à la fois dans leur composition (types d'occupation du sol) et leur structure (hétérogénéité, taille des parcelles agricoles, densité d'éléments linéaires...) et une spécialisation des régions en matière de production agricole. Ces évolutions n'ont pas été linéaires. Ainsi, la Basse Normandie était essentiellement occupée par des cultures annuelles vers 1880 tandis que les prairies qualifiées de permanentes sont devenues dominantes vers 1970 avant de retourner au labour. De même dans les régions bocagères, la densité de haies a pu augmenter jusqu'en 1940, puis décroître rapidement après 1960. Avec la mise en place de la Politique Agricole Commune, on assiste à une concentration de l'élevage bovin laitier en Bretagne et en Basse-Normandie. Mais dans des paysages différents puisqu'en Bretagne le maïs ensilage devient la base de l'alimentation des bovins tandis que la prairie reste importante en Normandie. Dans les plaines du Nord de la France, une fois l'élevage disparu, c'est la grande culture qui domine. Elle est diversifiée là où existent des industries de transformation de betterave, pomme de terre ou lin, mais quasi uniquement vouée aux espèces à graines (blé, orge et colza) en de nombreuses régions. Partout la taille des parcelles tend à croître. Partout dans ces paysages de grande culture un usage abusif de pesticides affecte la biodiversité.

Ainsi les contrastes entre paysages agricole ont augmenté. Et alors que la fragmentation forestière est vue comme un risque croissant pour la biodiversité, un autre point à noter est l'augmentation considérable des surfaces boisées.

¹ Directeur de recherche à l'Inra.

² Membre de l'Académie d'agriculture. Directeur de recherche honoraire de l'Inra.

Ce que nous pouvons retenir ici est le caractère dynamique des paysages dans lesquels évolue la biodiversité. Cette dynamique est ancienne. Elle résulte de l'évolution des conditions économiques qui influent sur la production agricole. Cette dernière se manifeste par les traits, étroitement liés entre eux, qui font un paysage agricole : les aménagements fonciers (comprenant le découpage parcellaire), les rotations culturales, les prairies permanentes, les boisements.

Quels types de continuité dans quelques grands types de paysages ?

La diversité des paysages, sous réserve d'une trop forte extension, est une garantie de diversité biologique globale. Les espèces forestières, celles des plaines céréalières, des vastes ensembles de prairies permanentes ouvertes, celles liées à l'hétérogénéité des bocages, toutes peuvent, potentiellement, trouver des habitats favorables. Les continuités écologiques à maintenir, rétablir, à intégrer dans les documents de planification de la Trame Verte et Bleue doivent prendre en compte les caractéristiques du paysage régional, local. Il ne s'agit donc pas d'appliquer un « bon » modèle unique sur l'ensemble du territoire.

Cependant, au sein de chaque paysage, la diversité des trames présentée par Françoise Burel offre suffisamment de possibilités pour concevoir, si nécessaire, une reconfiguration spécifique. Il s'agit de développer une biodiversité ordinaire dans laquelle abondent des populations d'auxiliaires des cultures et, au contraire se réduisent leurs bioagresseurs.

Ainsi les plaines céréalières, outre qu'elles constituent des habitats pour des espèces de steppe, notamment des oiseaux qui ont besoin de voir loin, doivent faire l'objet de reconfigurations paysagères pour y développer des auxiliaires des cultures. En effet, il est maintenant admis que l'usage des pesticides qui y est fait doit être fortement réduit. Ce n'est possible qu'avec la constitution d'habitats pour des auxiliaires. Nous avons vu que cela nécessitait à la fois une reconfiguration du parcellaire et la constitution d'une mosaïque de cultures différentes, nécessaire pour que de nombreuses espèces réalise leur cycle de vie, y trouve des ressources alimentaires et des abris. Notamment des espèces impliquées dans les régulations biologiques comme le contrôle des bioagresseurs.

Ainsi les ensembles prairiaux du Massif Central ou du Jura constituent des continuités qui contribuent à l'entretien et à la circulation de populations d'espèces prairiales. Mais ils favorisent également le développement du campagnol terrestre qui peut faire des dégâts importants en fouissant le sol. Dans ce cas, la reconfiguration paysagère à réaliser consiste en une déconnexion des prairies. ***Vers une adhésion collective des agriculteurs pour une autre vision de leur métier.***

Le rôle des agriculteurs, de leurs pratiques est prépondérant. Les enquêtes montrent que ces pratiques dépendent de leur représentation de l'environnement et que ces représentations ne sont pas directement liées au système de production. Un agriculteur peut être céréalier et se soucier de paysage et de biodiversité. Nombreux sont les agriculteurs et, surtout, les groupes d'agriculteurs conscients que leur métier évolue. Que la société attend d'eux plus que la production de biens, mais aussi la production de services, dont des services environnementaux. Le fonctionnement des continuités écologiques dépend d'actions collectives, d'action d'aménagement des paysages, de conception de systèmes de culture qui

assurent la perméabilité des structures paysagères. Les recherches montrent l'importance des apprentissages collectifs incluant les agriculteurs et les autres utilisateurs des territoires.

En conclusion, à ce stade, il faut dépasser l'opposition, malheureusement posée au c?ur des politiques publiques dans les années 1970, entre agriculture et biodiversité. La TVB est, pour la loi, un outil d'aménagement. Revisitons l'expertise collective de l'INRA « Agriculture et biodiversité. Valoriser les synergies ». Cette politique de la TVB ne doit pas être isolée. La transition agro-écologique, la loi biodiversité vont dans le même sens de prise en compte de la biodiversité dans les différentes activités. Pour l'agriculture, il y a cohérence entre le développement des services écosystémiques pour l'agriculture et la gestion de l'ensemble des ressources (eau, air, sol) au sein des paysages ruraux.